



# Prévoyance professionnelle: l'essentiel en bref

Retrouvez ici les **principaux faits et chiffres** concernant votre solution pour les cadres dans la prévoyance professionnelle.

Depuis son lancement en 2022, AXA Fondation 1e connaît une croissance constante: plusieurs nouveaux clients affiliés ont opté pour cette solution pour les cadres, augmentant sans cesse le nombre des nouveaux assurés.

En fonction de leur profil de risque, les personnes assurées ont le choix entre cinq stratégies de placement qui se différencient notamment par

leur part d'actions. Elles optent ainsi pour la variante qui leur convient, du «low risk» sans actions à une part d'actions de 75%. AXA Fondation 1e propose un service entièrement numérique: le portail de prévoyance myAXA permet aux personnes assurées de consulter à tout moment leur avoir de vieillesse et de modifier leur stratégie de placement.

## Chiffres-clés actuels

### Performance des stratégies de placement au 31 décembre 2023

Les différentes stratégies de placement ont réalisé la performance suivante en 2023:

- AXA 1e low risk 0,73 %
- AXA 1e 20\* –
- AXA 1e 35 4,47 %
- AXA 1e 50 3,87 %
- AXA 1e 75 5,66 %

\* n'a pas encore été sélectionné

## Prescriptions légales et cotisations

### Relèvement de l'âge de référence pour les femmes

Dans le cadre de la réforme AVS 21, l'âge de référence pour les femmes est progressivement relevé de 64 à 65 ans et harmonisé avec celui des hommes. Le même ajustement se fera dans la prévoyance professionnelle (LPP). La première hausse aura lieu en 2025. Et à partir de 2028, l'âge de référence sera finalement le même pour toutes et tous. Pour les femmes des générations transitoires, les âges de référence respectifs sont indiqués ci-dessous. L'âge de référence en vigueur actuellement figure dans le certificat de caisse de pension 2024.

Année	Femmes nées en	Âge de référence
2024	1960	64 ans
2025	1961	64 ans et 3 mois
2026	1962	64 ans et 6 mois
2027	1963	64 ans et 9 mois
2028	1964 et après	65 ans

### Montants-limites 2024

Les montants-limites pour la prévoyance professionnelle et les autres assurances sociales restent globalement inchangés pour 2024. Vous trouverez les chiffres actuels dans le mémento «Montants-limites actuels» sur [wincolink.ch](http://wincolink.ch).

### Fonds de garantie

Les taux de cotisation pour le fonds de garantie LPP sont les suivants:

- 0,13 % du salaire LPP coordonné pour le versement des subsides en cas de structure d'âge défavorable,
- 0,003 % des prestations de libre passage à la fin de l'année pour les prestations d'insolvabilité et autres prestations (forfait)

Les cotisations pour 2023 sont dues le 30 juin 2024 et celles pour 2024, l'année suivante.

## Nouveaux services et offres

### Nouveau portail clients «Services LPP myAXA» pour les employeurs

Au cours de l'année 2024, vous aurez accès à notre nouveau portail en ligne pour les entreprises, qui remplacera le portail wincoLink. De nombreuses fonctionnalités y ont été développées. En outre, notre portail clients myAXA a fait peau neuve et vous propose des services en ligne supplémentaires pour vous simplifier autant que possible les processus administratifs. Vous obtiendrez davantage d'informations à ce sujet dans les prochains mois et nous vous accompagnerons étape par étape dans ce nouveau système.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur le portail clients? Faites-le sans tarder: [myAXA.ch](https://myAXA.ch).

## Autres nouveautés concernant votre Fondation

### Première élection du Conseil de fondation

La première élection du Conseil de fondation aura lieu en 2024. Au 1<sup>er</sup> juillet 2024, AXA Fondation 1e disposera ainsi d'un Conseil de fondation paritaire. Si vous souhaitez vous impliquer activement en faveur de votre prévoyance professionnelle, vous pourrez présenter votre candidature pour devenir membre du Conseil de fondation. Le terme du premier mandat est fixé au 31 décembre 2027. De plus amples informations sur la procédure de candidature et sur l'élection à venir suivront en février 2024.

Découvrez la composition actuelle du Conseil de fondation sur [AXA.ch/1e-invest](https://AXA.ch/1e-invest).

### Adaptation des documents de la Fondation

Pour l'année à venir, le Conseil de fondation a procédé à différentes adaptations dans les documents de la Fondation. Les principales modifications sont présentées dans l'aide-mémoire séparé, également disponible sur [wincolink.ch](https://wincolink.ch). Les documents actuels sont disponibles en ligne sur [AXA.ch/1e-invest](https://AXA.ch/1e-invest).

### Aperçu de vos avantages

- Grande flexibilité
- Stratégie de placement individuelle, en fonction du profil de risque
- Service complet en ligne
- Prime de coûts transparente
- Conseil personnalisé